



**Ministère de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations,  
Chargé de la Lutte contre la Vie Chère.**

---

## **Communiqué de presse**

---

**Libreville, le 17 juin 2026** – Le Ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la Vie Chère, Monsieur **Thierry MINKO**, a officiellement lancé ce jour les travaux du **Comité d'audit et de consolidation des passifs exigibles de l'État**.

Conduite conformément aux normes internationales d'audit du secteur public (**INTOSAI-ISSAI**) ainsi qu'aux principes de transparence, de sincérité et de fiabilisation des comptes publics, cette mission vise à établir une situation consolidée, exhaustive et fiable des engagements financiers de l'État.

Créé par l'arrêté n° **077/MEFDPLVC du 27 avril 2026**, ce comité constitue un dispositif temporaire et opérationnel chargé de recenser, vérifier, qualifier, rapprocher et consolider l'ensemble des engagements financiers de l'État.

Les travaux du Comité revêtent une importance particulière dans la perspective des échanges techniques et des négociations avec le **Fonds monétaire international (FMI)**. Ils fourniront aux plus hautes autorités une base de référence fiable concernant le stock des passifs exigibles de l'État.

Les conclusions, attendues à la **mi-juillet 2026**, contribueront au renforcement de la gouvernance des finances publiques ainsi qu'à l'amélioration du dialogue avec les partenaires techniques et financiers.

**FIN**